

## Le mot du président

Ce numéro d'Urb-Info, en ce début d'année 2004, offre une rétrospective des activités de 2003 de l'AUAMQ. Cette dernière année fut bien remplie et ce, malgré les tâches professionnelles accrues des membres du conseil d'administration dans le contexte des suites de la réorganisation municipale.

### *Le colloque sur la revitalisation urbaine, 1er et 2 mai 2003*

Ce numéro d'Urb-Info porte principalement sur le colloque organisé par l'AUAMQ, les 1er et 2 mai 2003, à Québec, sous le thème de la revitalisation urbaine, où sept conférenciers ont présenté leur point de vue. Le résumé de leurs propos est présenté dans ce bulletin.

### *L'assemblée générale*

L'assemblée générale des membres a eu lieu lors de ce colloque, le 2 mai dernier. Le compte rendu de cette assemblée est joint dans l'envoi de ce numéro. Au cours de cette assemblée, les membres ont élu deux nouveaux administrateurs : MM. Benoit Malette (arrondissement de Verdun, Montréal) et Mario Saint-Jean (arrondissement de Dorval, Montréal). Trois administrateurs ont été réélus : Denis Chabot (arrondissement Beaconsfield/Baie d'Urfé, Montréal), Sylvain Ducas (Montréal) et Denis Marchand (Saint-Jean-sur-Richelieu). M. Dany Tremblay quittait alors son poste d'administrateur du conseil d'administration, après sept ans, dont quatre à titre de trésorier. J'en profite pour le remercier sincèrement au nom de tous les membres pour son implication et son dévouement au sein de l'Association. L'AUAMQ a aussi révisé quelque peu son mode de financement pour tenir compte de la nouvelle réalité municipale. La municipalité qui vous emploie devrait avoir reçu l'avis de cotisation 2004 de l'Association. Pour toute information, veuillez communiquer à ce sujet avec madame Manon Bédard, adjointe administrative de l'AUAMQ, au numéro 514-765-7257.

### *Le lancement du site internet*

L'AUAMQ a dévoilé son site internet le 5 novembre dernier, dans le cadre des petits déjeuners causerie organisés par l'Association durant la semaine internationale de l'urbanisme. Rendez-vous au [www.auamq.qc.ca](http://www.auamq.qc.ca) pour vous mettre en contact avec l'Association et les collègues. Le site servira de lieu de diffusion des activités et des documents de l'Association, en plus de servir de forum d'échanges. Le tout a été rendu possible grâce à Jacques Faguy qui a supervisé le montage et la mise en forme du site.

### *Les déjeuners causerie, les 4, 5 et 6 novembre 2003*

Dans le cadre de la semaine internationale de l'urbanisme, l'AUAMQ a organisé des déjeuners causerie à Gatineau, Montréal, Sherbrooke et Québec. Un bref compte rendu de ces événements est aussi présenté dans ce numéro d'Urb-Info.

### *La prochaine journée d'étude*

L'AUAMQ tiendra une prochaine journée d'étude le 30 avril 2004, à Montréal, sous le thème des projets urbains municipaux. Nous communiquerons plus d'information prochainement sur le site internet.

Sylvain Ducas, urbaniste  
Ville de Montréal

## L'AUAMQ EST EN LIGNE : [WWW.AUAMQ.QC.CA](http://WWW.AUAMQ.QC.CA)

L'AUAMQ est en ligne ! C'est avec fierté que nous avons lancé le site internet de l'AUAMQ le 4 novembre 2003, dans le cadre des activités de l'Association liées à la semaine internationale de l'urbanisme.

Comme la mission de l'Association est de favoriser les échanges entre professionnels et gestionnaires municipaux oeuvrant dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au Québec, il nous semblait opportun d'intégrer l'Association à l'ère technologique pour mieux répondre à sa mission.

Vous y trouverez toutes les informations sur la mission de l'Association, son historique, les thèmes des journées et des voyages d'étude, de même que les liens aux sites internet de nos partenaires et d'autres associations ou organismes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Le site comprend également une zone extranet, réservée aux membres. Cette section permet d'accéder à la liste des membres, au forum de discussion, à la page des membres et à toutes les informations relatives aux journées et aux voyages d'étude.

Nous vous invitons à naviguer sur le site et à nous faire part de vos commentaires, de vos idées, de vos réalisations et à participer activement aux forums de discussion.

Ce site a été créé pour vous! Le site est une réalisation signée XPUB, une agence de Québec, et les photos sont de Benoît Chalifour, photographe de Montréal. Merci à Jacques Faguy, vice-président de l'AUAMQ, qui a consacré une bonne part de ses vacances et de ses temps libres afin de vous livrer ce nouvel outil de communication.

Nous vous invitons à modifier votre code d'accès dès votre première visite. Veuillez aussi vérifier et mettre à jour les informations qui vous concernent dans le bottin des membres. Bon furetage!



Vous trouverez votre code d'accès à la zone extranet dans le coin supérieur droit de l'étiquette d'envoi de ce numéro d'Urb-Info.

# LES DÉJEUNERS CAUSERIE DE L'AUAMQ, 4-6 NOVEMBRE 2003

*Dans le cadre de la semaine internationale de l'urbanisme, l'AUAMQ a organisé des déjeuners-causerie les 4, 5 et 6 novembre 2003, à Québec, Montréal, Sherbrooke et Gatineau, sous le thème : **Quels sont les défis urbains de la région ?***

## *Québec, 4 novembre*

Dans le cadre de la semaine internationale de l'urbanisme et en continuité avec le forum régional du colloque sur les collectivités viables et de la tournée de la Gouverneure générale sur la Cité idéale, l'Association a organisé un déjeuner-causerie à l'Hôtel de Ville de Lévis le 4 novembre 2003.

Le panel était composé de mesdames Ann Bourget, conseillère municipale à la Ville de Québec, Danièle Roy-Marinelli, conseillère municipale à la Ville de Lévis et de MM. David Belgue, adjoint au sous-ministre du Bureau de la Capitale Nationale, Robert Fleury, journaliste à l'éditorial du Journal Le Soleil, Michel Gagnon, président de la Chambre de commerce de Lévis, Jacques Lemieux, géographe et historien de Lévis, Patrick Simard, président de la Chambre de commerce de Québec et de Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville.

Les panélistes ont présenté à tout de rôle leur vision des défis à relever dans la grande région métropolitaine de Québec, les stratégies d'intervention du gouvernement et des municipalités, les défis d'organisation politique, la place et le rôle des urbanistes pour faire de la région de Québec un milieu de vie viable et durable. Une table ronde a suivi et a permis à plus d'une cinquantaine de personnes d'échanger sur chacun des thèmes énoncés. L'événement s'est clos par le lancement et la visite du site internet de l'AUAMQ. Vous trouverez d'ailleurs le verbatim de ce déjeuner causerie dans la section À NE PAS MANQUER du forum de discussion de notre site. André Martel, agent de consultation publique à la Ville de Québec a assuré d'une main de maître l'animation de cet événement.

Le déjeuner causerie a été couvert par un article de Marc Saint-Pierre dans le journal Le Soleil du samedi, 8 novembre 2003, page A7 : Colloque de l'Association des urbanistes municipaux - Deux rives, une culture - Seule une vision intégrée assurera l'avenir de la Communauté métropolitaine de Québec.

*Nos remerciements à la Ville de Lévis qui nous a reçu à l'Hôtel de Ville, à Julie Tremblay et Jacques Faguy du conseil d'administration pour l'organisation de cet événement ainsi qu'à toute l'équipe d'organisation (Jocelyne Drolet et Pierre Boulay de la Ville de Lévis, Caroline Houde, Lydia Toupin et Sonia Tremblay de la Ville de Québec) qui a permis d'en assurer le succès.*



## *Montréal, 5 novembre*

Le déjeuner-causerie de Montréal réunissait un panel formé de messieurs André Pratte, éditorialiste en chef de La Presse, Benoit Labonté, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et Martin Galarneau, sous-ministre associé à la métropole du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. En plus de se prononcer sur les défis et enjeux urbains de la région de Montréal, les panélistes avaient été invités à soumettre leur réflexion sur les stratégies d'intervention et le rôle des principaux acteurs.

M. Pratte a déploré l'absence de débats publics sur les questions d'urbanisme. En plus de l'absence généralisée des urbanistes sur la place publique, il a aussi fait part de la faiblesse de la culture urbaine de notre société. Il a invité les urbanistes à prendre plus de place, à transmettre une forme de passion pour la ville, suscitant ainsi des débats et des nouvelles idées. M. Galarneau a rappelé la position du gouvernement, émise dans le Cadre d'aménagement métropolitain, sur les différents enjeux de la région. M. Labonté a terminé en soulignant l'importance d'une planification cohérente de la région et la nécessité de mettre fin aux concurrences internes, tout en insistant sur une forte participation de la société civile et une amélioration du financement des villes. Un échange avec les quelque 45 participants a permis de poursuivre les discussions.

*Nos remerciements à Sylvain Ducas et Manon Bédard pour l'organisation de cet événement.*

## *Sherbrooke, 6 novembre*

Sous l'initiative de René Girard, urbaniste de la Ville de Sherbrooke, une dizaine d'urbanistes municipaux de la région de Sherbrooke se sont réunis afin de débattre des enjeux de l'urbanisme municipal dans la région. Deux membres du conseil d'administration de l'Association (Denis Chabot et Mario Saint-Jean) étaient aussi présents pour faire part des positions défendues par l'Association au cours des dernières années. Le manifeste de l'Association, qui met l'accent sur l'élaboration d'outils d'urbanisme plus dynamiques et la création d'une politique de la ville au Québec, fit l'objet d'une présentation formelle.

L'intérêt envers l'élaboration d'outils plus performants fut ouvertement exprimée, dénonçant aussi une pratique ponctuelle de l'urbanisme. Il y avait unanimité quant à une démarche plus directe et plus en amont dans les processus de consultation et d'approbation des projets. Il ressortait également des discussions une volonté commune quant à la redéfinition du rôle de l'urbaniste et de l'aménagiste municipal afin que celui-ci puisse être davantage impliqué dans le cheminement des grands dossiers urbains et régionaux.

Cette rencontre, une première dans la région de Sherbrooke, a permis un échange entre urbanistes de la région et sur l'expertise municipale. Plusieurs ont souligné l'intérêt de répéter l'expérience.

*Nos remerciements à René Girard, Denis Chabot et Mario Saint-Jean pour l'organisation de cet événement.*

## *Gatineau, 6 novembre*

Une trentaine d'urbanistes de Gatineau et des environs se sont réunis pour débattre de l'apport des pratiques novatrices et des outils particuliers de planification dans l'Outaouais, inspirés de la pratique et des outils ontariens, dont pourraient profiter les urbanistes du Québec.

Les participants ont aussi débattu des positions officielles de l'AUAMQ, notamment le manifeste de 2002, qui ont rallié l'ensemble des personnes présentes. La rencontre, tenue sous l'initiative de l'AUAMQ, était une première de ce type. Elle a suscité un vif intérêt et a incité plusieurs participants à participer plus activement aux événements de l'Association et à reprendre l'expérience de rencontres régionales, sous l'égide de l'AUAMQ.

*Nos remerciements à Jacques Perrier et Liliane Moreau pour l'organisation de cet événement, ainsi qu'à la Ville de Gatineau pour sa collaboration.*

# LA REVITALISATION URBAINE ET LES AUTRES OUTILS DE MISE EN OEUVRE

Dans la poursuite de la réflexion engagée par l'AUAMQ, depuis 1997, sur la valorisation de l'urbanisme municipal, l'Association a organisé un colloque, les 1er et 2 mai 2003 à Québec, sous le thème « **La revitalisation urbaine et les autres outils de mise en œuvre** ». Les conférenciers étaient invités à nous faire part de leurs réflexions sur ce thème, en relation avec l'expérience de leur organisme, de même que sur la pertinence d'élaborer une politique de la ville. Nous reproduisons ici un résumé des propos des conférenciers invités. En complément des conférences, une visite de secteurs du centre-ville de Québec a permis de prendre connaissance des enjeux et des projets municipaux de revitalisation urbaine.

## *M. Jean-Paul L'Allier, maire de la Ville de Québec*

Pour parler de la ville, il faut de la conviction et de la souplesse car il n'y a rien de pire que les religions en urbanisme comme ailleurs. La démocratie de pouvoir constitue un élément de réponse. Cependant elle ne doit pas uniquement offrir les moyens aux citoyens de bloquer

des projets. Où étaient les personnes qui s'opposent maintenant au maintien des villes fusionnées quand on réalisait ces villes nouvelles. Opèrent-ils leurs pouvoirs de façon constructive?

Garder les outils de la démocratie décapés, le droit de nos citoyens de s'exprimer, contribue à la qualité de nos villes. Il est primordial d'avoir des mécanismes d'écoute et de participation des citoyens. Ils permettent de dépenser pour des fleurs, des arbres ou tout autre élément qui traduit les valeurs de la population par opposition à des villes dans lesquelles on ne se soucie que des fonctions de base et où on laisse finalement vieillir la ville. Pas trop de trous, un ramassage des vidanges, un peu de culture, de loisir, d'économie et l'on vit doucement. Or, le vieillissement ne constitue pas un avenir. L'importance est de se renouveler et à une condition : avoir une micro-participation et c'est ainsi que la Ville de Québec mène ses actions.

Aujourd'hui, il faut penser à un développement intégral et ne plus faire de développement économique, social ou autre. Il faut saisir la ville dans sa globalité. Une municipalité qui ne ferait pas d'efforts dans le domaine social perdrait sa population au profit de celles qui en réalisent.

Nous avons ensemble la

responsabilité d'identifier les axes de développement souhaitables pour nos milieux, nos villes. Chaque région doit se connaître telle qu'elle est, doit révéler son originalité. Le développement passe par sa propre connaissance pour accentuer ses points forts et atténuer ses faiblesses. Le défi pour nos villes fusionnées passe en particulier par la reconnaissance et la mise en valeur de leurs centres. Celui de Québec est par exemple détruit par le développement commercial en périphérie alors qu'il regroupe la plus grande mixité et la proximité qui fait que l'on y est bien. Il faut reconnaître ces lieux de centralité comme étant également des lieux auxquels les gens affirment appartenir. L'idée de développer une vision s'impose mais sa réussite commence par des idées claires, simples et respectables pour qu'elles puissent être utilisées par la population et ainsi trouver le chemin du vernaculaire.

Une politique de la ville ne doit pas conduire à un stéréotype. Le gouvernement doit réfléchir à ce qu'est une ville, se doter d'une philosophie pour faire une ville au regard des régions, traduire l'idée de diversité.

La vie culturelle doit-elle passer par la ville? Qu'est-ce que la ville? Doit-elle être prédatrice des régions? Cette réflexion manque au ministère des Affaires municipales qui reste peu sensible au développement urbain.

Un urbaniste est un généraliste qui doit permettre à la ville de choisir son profil de développement sans prôner ou appliquer un modèle particulier tout en instaurant des règles et des principes. Il faut que la ville évolue.

Québec s'est dotée d'une vision qui servira de base pour que chaque personne ou



Jean-Paul L'Allier



organisation aille dans la même direction. La Ville de Québec y définit sa propre mission qui est d'assurer le développement cohérent de son territoire, favoriser la vitalité de sa collectivité et fournir des services municipaux de qualité. Ses valeurs fondamentales sont les suivantes :

- la ville est au service et à l'écoute de ses citoyens et citoyennes;
- elle vise à fournir de façon efficiente des services de la plus haute qualité;
- le personnel municipal est la principale ressource de la ville;

- les unités administratives travaillent en concertation pour livrer les services;

- l'équité, la quête de l'excellence et la transparence marquent les décisions et actions municipales;

- la gestion est axée sur les résultats.

C'est avec fierté et conviction de la pertinence de ce type de démarche que la Ville de Québec présente ce travail à ses partenaires et l'ensemble de sa population.

La démocratie se retrouve à tous les niveaux. Les gens élisent des conseillers qui ont la responsabilité de décider mais aussi

de prendre des décisions en écoutant la population. Tous les canaux de communication doivent être à la disposition des individus et les mécanismes de consultation suffisamment constructifs pour éviter que des crises ne surviennent quand un désaccord se présente. Il n'y a pas une population mais des individus avec des intérêts particuliers et qui gagnent à être entendus, leurs opinions pouvant soulever des points à considérer avec importance. Ainsi, les consultations bonifient les décisions de la ville qui reste maître de l'arbitrage pour veiller au maintien d'une démocratie, tâche qui lui incombe selon notre constitution. ■

### *M. Jacques Fiset, directeur général du centre local de développement de Québec.*

Lorsque les centres locaux de développement ont été créés, l'intention était d'assurer une couleur locale distincte. Le CLD de Québec ne déroge pas à cette règle et possède réellement un caractère atypique.

Les CLD ont décidé de considérer le développement dans une perspective large, en plus de laisser une place importante à la société civile, premier élément vers une démocratie de pouvoir. Ces deux caractéristiques en font des outils d'action qui n'ont pas de sens s'ils sont détachés de la ville. Leurs plans d'action découlent de la ville elle-même et tendent à maintenir une telle synergie.

Toute démarche de développement local devrait placer le citoyen au cœur de son propre développement et c'est dans cette optique qu'une politique de la ville devrait être pensée. Ce principe fondamental nécessite d'habiliter la population à faire ce travail et passer d'une culture d'opposition où l'on signe un registre lorsque l'on est contre un projet à une culture de participation pour une planification collective, constructive. Cette habilitation

ou « empowerment » repose sur le développement des compétences de chaque individu pour pouvoir analyser et établir une vision d'avenir.

Au début des années 90, le Centre de développement économique et urbain de Québec naissait pour éviter d'appréhender la ville en « tranches de saucisson ». La volonté était d'avoir une approche intégrée. Le développement économique a une valeur sociale et le développement social une incidence économique. L'un est dans l'autre, comme le développement urbain dont les composantes ont des incidences sociales et économiques. Ce point de vue permet de mieux envisager le développement local global où les acteurs conjuguent dans une vision de partenariat plus qu'un mariage forcé.

Habiliter le citoyen à prendre en charge sa planification contribue à mettre de l'avant les originalités locales d'un territoire car il repose sur l'apprentissage de sa communauté, de son milieu. ■



Jacques Fiset

*Programmes de revitalisation urbaine*

*Étude comparative des  
expériences de l'Angleterre, de la  
France, des États-Unis et du Québec*

L'étude des stratégies des gouvernements américains, anglais et français montre que les principaux enjeux en matière de revitalisation se situent au niveau de la gouvernance et de l'habitation. Une attention particulière peut être apportée à l'Angleterre où le niveau local est l'un des plus en ébullition pour un pays occidental et où un effort énorme est mis pour transformer les politiques locales.

Quatre fils conducteurs permettent de dresser le tableau de ces stratégies de régénération urbaine. Le premier traduit la trop grande importance des enjeux locaux pour qu'ils ne soient uniquement gérés qu'à ce niveau. En effet de nombreuses analyses globales de l'économie montrent que les métropoles sont les lieux de développement du capital et que les facteurs culturels, l'intensité des réseaux, les niveaux de formation et d'information sont des éléments qui contribuent largement à cet état de fait. Les infrastructures ne sont plus les seuls investissements qui confèrent à une agglomération un caractère compétitif. D'autres facteurs moins tangibles interfèrent. Ce contexte justifie l'avancée en matière de décentralisation et les réflexions actuelles de plusieurs gouvernements. L'accent mis sur le niveau local reste cependant paradoxal car il s'accompagne d'une présence accrue des gouvernements centraux.

Deuxième élément de fond, la nature des dynamiques urbaines qui se rit des découpages administratifs et politiques. Le niveau local ou de voisinage (unité d'environ 4000 habitants) se présente comme un premier niveau d'action des politiques. À l'autre extrême, l'agglomération et la région urbaine qui regroupent des villes d'importance et celles qui se situent dans un rayon environnant d'une heure ou deux se démarquent. Ces échelles sont plus significatives dans le développement économique global que les communautés métropolitaines.

Le rythme des processus et phénomènes

urbains, en plus de ne pas être uniforme sur le territoire d'une agglomération, se conforme mal aux durées et aux logiques des stratégies ou programmes gouvernementaux. Les transformations sociales, la régénérescence ou la dégradation d'un quartier sont des phénomènes qui peuvent s'étendre sur plusieurs décennies, ce qui rend plus aléatoire la portée d'un programme lorsque sa mise en œuvre est de courte durée. Les logiques d'intervention par projets restent à vérifier car même si elles offrent une visibilité et des résultats rapides pour des élus, non accompagnées elle s'avèrent faibles et peuvent engendrer des convoitises importantes quant aux montants investis.

En dernier lieu, il ne faut pas trop municipaliser la question urbaine. Si l'on regarde par exemple la somme des fonds publics municipaux investis dans une agglomération, il ne s'agit que d'une contribution minimale en regard des aides plus importantes qui proviennent des gouvernements. Il reste donc important de considérer le rôle grandissant que doivent jouer les villes sans pour autant écarter les logiques d'action d'autres acteurs importants.

Trois tendances communes se dégagent des politiques urbaines observées. La première, de nature horizontale, souligne la nature globale ou intersectorielle des approches retenues. Elles tentent d'intervenir sur plusieurs problématiques en même temps, l'environnement physique (rénovation du bâti...), l'économie (transport, accès à l'emploi...), le social (formation, employabilité, sécurité, soin de santé...) ou encore les prestations de services publics.

En France, une quarantaine de zones sensibles sont identifiées dans la politique de régénération qui met en place de véritables zones franches. En Angleterre, la politique pour la revitalisation urbaine se présente comme une stratégie d'intervention sur les 80 zones les plus sensibles. Ce type de politique qui cible les zones les plus défavorisées veille à ce qu'un minimum d'équité existe pour les villes

restent viables et compétitives. La stratégie anglaise a pour objectif d'abolir d'ici 20 ans toute pénalisation d'un citoyen par son lieu de résidence. Cette iniquité est surtout évaluée en termes de services publics, de qualité de milieu de vie et d'accès à l'emploi.

Dans les faits, le caractère horizontal des approches est vécu avec plus ou moins d'intensité et comme étant très compliqué. Dans certaines formules, on utilise des leviers financiers, dans d'autres le développement de nouveaux métiers dont le rôle n'est pas sectoriel. En France par exemple, des équipes de maîtrise d'œuvre urbaines sont formées et en Angleterre des équipes de voisinage jouent un rôle s'apparentant à celui d'un concierge.

Les actions sont souvent centrées sur de petites unités et lient deux problématiques comme le transport et l'emploi, ce qui rend encore plus difficile le lien entre ce niveau local et l'action globale de la ville. La question peut se poser de la façon suivante. Comment concevoir une politique d'ensemble de l'agglomération pour qu'elle ait un maximum d'impact dans les zones défavorisées ? À cette limite s'ajoute l'allocation de budgets encore limitée qui fait passer les politiques de régénération pour des mouches du coche même s'il s'agit là de véritables discours de développement à l'échelle des villes.

La deuxième tendance commune est verticale. Elle qualifie les relations entre



Gérard Divay

gouvernements centraux et municipaux. Il y a une fermeté de la part des premiers dans leurs intentions et un appel aux initiatives locales. Sur ce point, le modèle anglais est le plus clair passant de l'idée de programmes statutaires à celle de programmes-concours. Des objectifs fermes y sont établis pour augmenter la qualité des services publics. Le gouvernement possède les fonds, les municipalités présentent leurs meilleurs projets et il finance les plus prometteurs. Dans les contrats de ville établis au Québec, il n'existe pas de sanctions si les objectifs ne sont pas atteints alors que les villes anglaises reçoivent un financement de départ pour lancer leurs initiatives et un financement à l'atteinte d'objectifs qui reste suffisamment conséquent pour les inciter largement à le faire.

La dernière tendance est la plus récente. Diagonale, elle traduit l'émergence d'actions collectives réflexives et la mobilisation de nombreux acteurs locaux. Les programmes exigent la création de commissions regroupant tout un ensemble de partenaires dans des démarches stratégiques et donc d'obligation de mêler

les intérêts privés et publics. Cette tendance joue en faveur de l'apprentissage collectif, des recettes locales, de la documentation de l'impact des actions ou de l'évaluation des programmes qui écarte le recours à des best practices.

Ces différentes analyses permettent d'affirmer qu'il ne peut y avoir de renouvellement urbain sans renouvellement des outils d'urbanisme mais surtout sans renouvellement des pratiques et ce, pour une plus grande concertation. Une des forces des programmes reste la continuité de leur financement qui évite une multiplication de petits projets à durée limitée et permet de tendre vers des actions moins programmées. Ce choix fait aux États-Unis a permis de renouveler plusieurs centres-villes. Un autre incontournable reste la mise en place de règlements et d'incitations fiscales pour influencer sur le comportement des acteurs plutôt que de mettre en place des subventions qui visent les conséquences. L'incitation passe également par la visibilité dans une agglomération des réalisations intéressantes tant sur le plan physique qu'au niveau de la concertation.

Quant à choisir entre une politique urbaine ou des stratégies urbaines, plusieurs points doivent être soulevés. Une politique de la ville aurait pour avantage d'être la politique, mais représenterait un danger si les enjeux qu'elle couvre étaient réduits au simple aspect physique des villes. Les stratégies de région ou d'agglomération présentent quant à elles plusieurs avantages à commencer par leur intérêt pour l'élaboration de vision mobilisatrice. Elles nécessitent moins de concertation entre les petites actions à court terme, ce qui revient à mettre l'accent sur les règles du jeu tout en portant une attention au processus d'action collectif. Cependant ces stratégies sont tributaires d'un leadership public fort sur les questions urbaines.

En conclusion, on peut avancer que la ville est UNE, qu'elle forme un tout dans l'ensemble de ses dynamiques. Le défi reste alors de vérifier cette unité d'action urbaine en veillant à une cohérence des actions à long terme et en acceptant la complexité et la diversité de la ville à la fois dans ses composantes et dans ses acteurs.■



**M. Jérôme Vaillancourt,**  
*directeur général de*  
*Vivre en Ville*

*Les collectivités viables-études de cas*

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, est un organisme à but non lucratif national qui a vu le jour en 1994. Sa création a été motivée par la nécessité d'élaborer des solutions nouvelles et la volonté d'accroître l'efficacité des interventions publiques concernant l'aménagement du territoire au Québec.

Vivre en Ville est un regroupement québécois d'individus et d'organismes qui partagent la mission principale de l'organisme (plus de 110 membres corporatifs et 275 membres individuels). Il a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire qui contribue au bien-être physique et psychologique des individus. Plusieurs axes d'intervention relatifs au développement durable des collectivités ont





Jérôme Vaillancourt

ainsi été identifiés et regroupés à travers le concept de collectivités viables : vision intégrée et à long terme, gestion sensée du territoire et de la fiscalité, implication et participation de la population, services de proximité et mixité des fonctions, diversité, accès et qualité d'habitat, transports viables (actif et collectif), conservation des ressources (eau, air, sol), efficacité énergétique et énergies renouvelables, lieux de socialisation et de détente, protection et valorisation du paysage (culture, nature).

À travers ces axes, Vivre en Ville oriente son action vers la recherche, la diffusion et l'expérimentation de solutions. Divers moyens sont également utilisés pour la diffusion des éléments pertinents pour l'ensemble des acteurs du développement urbain (gouvernements, municipalités, relayeurs, population). À ce titre, la trousse éducative «Vers des collectivités viables» qui s'inscrit dans la suite du colloque international du même nom tenu à Québec en 1999, se présente comme un outil de promotion des principes et des applications du développement durable à la planification et l'aménagement des collectivités.

L'idée première derrière le terme de collectivité viable reste de rêver la ville. Alors que nous sommes tous des piétons, nous avons créé des villes autour de l'automobile et selon une logique de ségrégation des activités. Qu'en est-il aujourd'hui d'une telle conception de nos milieux de vie ?

Le concept de collectivité viable repose dans un premier temps sur l'adoption d'approches intégrées de gestion du territoire à long terme. Elles permettent de créer des cadres de référence particulièrement adaptés à l'échelle des agglomérations. Des villes comme Portland dans l'Oregon ou Seattle représentent des exemples dans ce type de démarche qui permet de gérer de manière plus sensée le territoire, limiter l'étalement urbain et

favoriser un retour vers les centres-villes, des projets de revitalisation et réduire les pressions qu'un développement non contrôlé exerce sur les fonds publics. Dans ces démarches, la sensibilisation et l'implication de la population jouent un rôle central. De nouveaux outils doivent ainsi être mis au point pour intégrer les avis de la population aux prises de décision en matière d'aménagement (simulation, vidéo, formation des enseignants...).

L'importance à accorder à la mixité et la proximité des différentes composantes urbaines (services, activités, habitation) doit devenir une priorité dans l'aménagement local des espaces urbanisés et l'élaboration des documents réglementaires. L'époque du galon d'essence consommé pour aller chercher une pinte de lait doit être enterrée. La mixité verticale ou le zonage vertical représentent une piste importante au même titre que la création d'incitations pour y parvenir. Ces critères sont à rapprocher de la conservation des ressources, de l'énergie et la manière d'aborder les transports en milieu urbain. Plusieurs villes adoptent ainsi des incitations qui permettent de relier ces différentes dimensions en autorisant par exemple la construction d'un étage

supplémentaire si un toit vert est intégré à la conception des bâtiments.

Une conception viable du transport s'intègre aussi à la consommation énergétique et de territoire dont les impacts socio-économiques et environnementaux ne sont plus à démontrer. Il faut créer des éléments habitants qui sont autant de soutien pour le maintien de la population en santé et offrir de plus en plus d'options, veiller à une intermodalité et finalement à une intégration des déplacements et des modes de transports à la planification et l'aménagement du territoire. La piétonisation des rues fait partie à ce titre de nombreux projets de relance de secteurs commerciaux ou de mise en valeur de centres anciens.

Portland fait figure de leader dans l'application du concept de Smart Growth (croissance intelligente), qui l'a conduit à adopter une stratégie de lutte contre l'étalement urbain, portée par un gouvernement métropolitain. De nouveaux outils comme des hypothèques à taux réduits accordés pour certaines localisations au sein de l'agglomération y sont développés et permettent d'accompagner en profondeur l'implantation d'un système léger sur rail, véritable outil de reconquête du centre-ville de Portland.

Une politique de la ville nécessiterait de respecter certaines conditions, à commencer par l'intégration d'un volet éducation-sensibilisation destiné à former les urbanistes et aménagistes et montrer à l'ensemble de la population l'importance des enjeux de l'aménagement du territoire. Une telle politique devrait intégrer le développement durable et être l'occasion de redéfinir les relations entre l'état et les villes. Des lignes directrices pour établir des cibles et des modalités conditionnelles de financement pour les municipalités permettraient entre autres de mettre la priorité sur la revitalisation. Cette relation doit être réciproque. Les interventions du gouvernement pour la création d'hôpitaux ou de maison de retraite doivent être encadrées pour éviter qu'elles aboutissent à des choix de localisations incohérents. Ceci soulève l'importance du suivi des actions de façon à ce que des résultats pouvant être négatifs dans un premier temps puissent être analysés et compensés par la suite. ■



*M. Louis Poirier,  
coordonnateur de l'Institut  
national de santé publique*

### *Le réseau québécois Villes et Villages en santé*

Le réseau québécois Villes et Villages en Santé est coordonné par une équipe qui regroupe trois personnes. Créé en 1988, il émane d'une stratégie de promotion de la santé initiée en 1986 par l'Organisation mondiale de la santé pour lutter principalement contre la pauvreté et l'iniquité en matière de santé et en intervenant sur le cadre de vie plutôt que sur les personnes pour offrir une meilleure qualité de vie.

Les caractéristiques fondamentales d'une ville ou d'un village en santé sont nombreuses. Elles commencent par leur capacité à répondre aux besoins primaires de leur population et s'étendent, entre autres, à l'articulation des groupes d'entraide, le sentiment d'appartenance et les possibilités de participer à la prise de décision des citoyens qui sont autant d'éléments qui concourent également à la santé d'un individu.

En 1986, 11 villes avaient le mandat de rayonner pour lancer le mouvement mondial de Ville et Village en Santé. À la fin des années 80, ce mouvement se retrouvait porté au Canada par des urbanistes et finalement par le secteur de la santé et des loisirs au Québec qui compte maintenant 125 projets.

La recette du mouvement au Québec repose sur l'existence d'un réseau de personnes et d'idées qui fonctionne comme une banque de ressources accessibles qui tire parti des meilleures compétences de chacun. À ce titre, le site internet du réseau ([www.rqvvs.qc.ca](http://www.rqvvs.qc.ca)) regroupe une grande quantité de matériel. En plus d'offrir un soutien à la réalisation des projets, le réseau québécois de Villes et Villages en Santé organise des rencontres, colloques ou formations, et un concours qui crée une réelle émulation et amène plusieurs collectivités à se surpasser.

De nombreux projets locaux témoignent de la diversité des projets et l'importance de soutenir des actions à une échelle locale. La Ville de Rouyn-Noranda fait figure de pionnière au Québec. Dès 1987, un comité très léger était constitué. Le projet s'est rapidement développé dans une optique de planification stratégique et d'une vision sur 20 ans. 6000 personnes ont été consultées, à commencer par les enfants. La volonté d'aller chercher l'opinion des enfants provenait d'un premier constat sur le départ des jeunes familles de Rouyn-Noranda et l'impact que les enfants pouvaient avoir sur la mobilisation de la population. Cette démarche a notamment permis d'établir six priorités dont la réduction de la pollution causée par l'usine de fusion de cuivre et de lancer différents projets comme le réaménagement d'un ancien terrain abandonné en parc botanique avec la participation d'une école.

Les projets actuels sont plus globaux et complexes. Une part importante des actions s'adresse aux jeunes ou aux adolescents afin de contrer dans certains cas la délinquance ou d'en faire des citoyens actifs. Le projet « Opération Fin de moi\$ » a même été l'occasion de confronter publiquement des décideurs à la difficulté de réaliser un budget équilibré avec les moyens d'une famille démunie.

L'adhésion de la Ville de Sherbrooke au réseau, en 1988, est l'initiative de son directeur général des services municipaux. Le projet consistait d'abord à dresser un portrait et à lancer des projets qui permettraient de faire bouler de neige. Cette stratégie qui relève plus de l'organisation que de la consultation est rapidement devenue intersectorielle. Un projet d'urbanisme réunissant constructeurs, urbanistes et représentants de l'âge d'or a, par exemple, été mené pour réfléchir aux manières d'aménager pour les personnes âgées (bâtiments évolutifs...).

Plus récemment, afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté, le projet « À Sherbrooke, le soleil brille pour tout le monde, soyons solidaires! » a permis de sensibiliser des décideurs pour qu'ils favorisent les plus démunis dans leur choix.

Dans sa démarche de revitalisation initiée en 1990, la Ville de Verdun, par l'entremise de son service d'urbanisme, a su intégrer de façon très naturelle un grand nombre d'aspects à ses projets et tirer parti de nombreuses consultations, en particulier lors des colloques « Énergies nouvelles » et « Ensemble vers l'action ». Des activités de consultation sont depuis reconduites de façon cyclique, ce qui permet de conserver un dynamisme au projet.

Plusieurs facteurs de réussite se dégagent de ces différents cas. Les conseils municipaux doivent savoir et comprendre dans quel type de projet ils s'engagent et y adhérer. De nouvelles structures ne devraient pas nécessairement être créées pour les porter. ■



Louis Poirier

*M. Serge Filion, directeur de l'architecture et de l'aménagement de la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ)*

*Les projets de la Commission de la Capitale Nationale du Québec*

La Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) a été créée en 1995 comme une organisation provinciale rattachée au Premier Ministre. Sa mission première est de veiller à l'embellissement du paysage de la Capitale nationale de manière distinctive afin de trouver la réelle « signature Capitale Nationale ».

Un des objectifs de la CCNQ est d'entrer dans l'appareil gouvernemental pour contaminer et étendre sa vision. Lors de sa création, il s'agissait quasiment de mettre sur pied un commando avec obligation de résultat pour que des projets voient le jour la première année. En ressortant des cartons certains bons projets, la sympathie des partenaires était immédiate.

La vision de la CCNQ de l'aménagement du territoire de la Capitale nationale s'articule autour de plusieurs orientations. La première est le parachèvement de la colline Parlementaire. En effet à sa création, la CCNQ se retrouvait face à une colline parlementaire qui ne prêchait pas par l'exemple (18 sites vacants...). Les différents projets initiés devaient permettre de faire de la colline un exemple de l'image de ce que le Gouvernement souhaite promouvoir. La Commission s'est finalement donné comme mandat de mener à terme le projet initial de la colline parlementaire mettant le Parlement au cœur d'un jardin. 125 ans plus tard, cette idée voit enfin le jour.

De façon générale, l'espace public représente 30% du territoire d'une ville, ce qui justifie d'intervenir en faveur de son amélioration et de miser sur un certain effet d'entraînement. Un des premiers enjeux repose sur notre capacité à civiliser la circulation automobile qui constitue notre héritage des années 60. Pour cela, il semble nécessaire de redonner vie à des espaces insignifiants lorsqu'ils sont dédiés à l'automobile. Ce choix par exemple été



Serge Filion

fait par la Ville de Québec en supprimant 200 places de stationnement devant la gare centrale pour en faire un jardin.

Cette protection et la mise valeur du patrimoine bâti et des espaces publics emblématiques de la capitale nationale s'adressent également au Vieux-Québec. La réalisation de la Fresque des Québécois près de la place Royale peut sembler n'être qu'un amusement spontané mais elle constitue le quatrième objet le plus apprécié des touristes.

Un autre concept d'aménagement des espaces publics mis de l'avant est celui de pré-verdissement. Mis en œuvre dans le cadre de l'aménagement futur d'un jardin entre le palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles, il permettra de faire apprécier à la population, dans 30 ans, plusieurs plantations d'arbres.

Depuis 1998, la CCNQ s'est dotée d'un schéma directeur d'aménagement lumière afin d'embellir le paysage nocturne de façon élaborée et harmonieuse. Ce schéma s'apparente à un réel scénario de mise en lumière qui intègre également des considérations énergétiques (maintien du niveau de consommation d'ensemble de l'éclairage).

La mise en valeur des portes et des principales voies d'accès à la capitale constitue une troisième priorité. À ce titre la CCNQ travaille à instaurer de nouvelles façons de conduire les projets avec le ministère des Transports du Québec. Elle agit en premier lieu comme l'urbaniste du MTQ, les designers étant alors en majeur et les ingénieurs en mineur, avant de passer à une deuxième phase où les designers restent en mineur lorsque les ingénieurs agissent pleinement.

Des voies comme le boulevard Laurier entre le pont de Québec et l'université Laval sont encore des adolescents qui devraient gagner en maturité et donc en urbanité pour devenir des événements significatifs dans le paysage. Certains projets ont des origines plus anecdotiques comme la requalification du boulevard Champlain née d'une demande adressée au MTQ pour faire en sorte que la vitesse de circulation sur cet axe soit ramenée à 50 km/h au lieu de 120. À cette donnée, s'est ajoutée l'idée de le modifier pour ne plus en faire une barrière entre la ville et le fleuve. Le rachat de terrains riverains aux industries pétrolières qui les occupaient en échange de leur décontamination constitue à ce titre une première réalisation significative dans l'avancée du projet.

Les paysages naturels caractéristiques de la Capitale nationale font partie intégrante de notre identité. Leur protection et leur mise en valeur passent en grande partie par le maintien d'une certaine ceinture verte et la protection des bois urbains. Des interventions sont menées de façon à acquérir ces terrains à un prix juste. Un bois possède une valeur encore plus grande qu'une église que l'on pourrait reconstruire à l'identique. Un écosystème bicentenaire ne peut pas être recréé. Leur destruction en milieu urbain constitue un véritable crime. La conservation de la signature visuelle du paysage de la Capitale nationale concerne également les secteurs périurbains quand il s'agit de cadrer, par exemple, le paysage autoroutier en zone rurale.

La localisation stratégique des édifices gouvernementaux sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec constitue une dernière priorité. La CCNQ s'associe à la Société immobilière du Québec (SIQ) pour éviter que le gouvernement annule par ses actions les efforts initiés sur le territoire métropolitain. Elle propose de veiller à ce que les investissements se fassent dans les principaux corridors desservis par le

transport en commun. Il faut faire comprendre à la SIQ qu'en payant moins cher un terrain situé en périphérie, elle vide les poches d'une autre partie du gouvernement qui subventionne par exemple le transport en commun.

À travers ces projets et la vision qui les relie, l'identification de ces cinq orientations pour le territoire de la CCNQ témoigne de l'envie de donner à l'État un cadre pour lui

permettre entre autres de corriger des erreurs commises dans les années 60. Ces champs d'intervention de la CCNQ ont également été présentés récemment à la Communauté métropolitaine de Québec et ses constituantes pour qu'elles prennent en considération cette vision et ces orientations d'action lors de l'élaboration et la mise en œuvre de leurs documents d'aménagement.■

*Mme Nathalie Prud'homme,  
directrice de la gestion du  
territoire, Arrondissement de  
la Cité, Ville de Québec*

*Les plans directeurs de quartier  
de Québec, une démarche  
nouvelle et innovatrice*

### *Les conseils de quartier*

Dans la perspective d'encourager et de développer une approche citoyenne, l'administration politique de la Ville de Québec a misé sur l'identité du milieu de vie par et pour les citoyens. L'environnement retenu, le plus sensible et le plus près des citoyens, a été le « quartier ».

C'est dans ce contexte qu'en 1990 ont été créés les conseils de quartier. Ce mécanisme de consultation sert de forum, de lieu d'échanges sur des sujets tels le zonage et la circulation. Tout conseil de quartier a également un pouvoir d'initiative qui permet d'améliorer la qualité de vie du quartier. Avec l'expérience des conseils de quartier, la Ville a favorisé une démocratie locale renouvelée qui encourage l'implication des citoyens.

Les conseils de quartier sont formés de neuf membres élus tous les deux ans en assemblée publique de quartier. Les conseillères et conseillers des districts municipaux concernés font aussi partie du conseil de quartier, mais ils ne peuvent voter. La création des conseils de quartier est facultative. Douze quartiers ont



Nathalie Prud'homme

bénéficié de la formation d'un conseil de quartier associé à la mise en œuvre d'un plan directeur.

### *Les plans directeurs de quartier*

Cette nouvelle structure a permis d'imaginer une démarche innovatrice de planification. C'est par l'élaboration des plans directeurs de quartier qu'il a été possible de mobiliser les acteurs locaux. En effet, les citoyens se sont sentis concernés et valorisés par une réflexion sur l'avenir de leur communauté de vie et d'intérêts.

Le plan de quartier est un outil de planification qui va au-delà des règles d'urbanisme conventionnelles. Il permet de traiter de tous les enjeux qui concernent le quartier. Ainsi, des représentants de tous les services de la Ville sont impliqués dans la démarche. Les échanges traitent autant des activités urbaines que de la sécurité et des poubelles publiques. Non seulement les urbanistes et les architectes sont impliqués dans une telle démarche, mais également tous les autres intervenants des services municipaux qui trop souvent sont coupés des préoccupations des citoyens. La confection et l'application du plan de quartier ne sont pas seulement la responsabilité des urbanistes, mais de l'ensemble des partenaires de la fonction municipale. Cette démarche a permis de :

\* déterminer ensemble les forces et les faiblesses du quartier et de comprendre les perceptions de tous les acteurs;

\* définir conjointement les orientations et les moyens qui permettent d'atteindre le quartier souhaité;

\* élaborer un plan d'action qui assure la réalisation du plan de quartier; des sommes d'argent et des délais de réalisation sont indiqués pour chacune des actions retenues; ce plan d'action devient le tableau de bord pour tous les acteurs du monde municipal, du citoyen à l' élu;

\*assurer un suivi des plans d'action.



Pour découvrir les forces, les faiblesses et les enjeux du quartier, la démarche s'inscrit dans une approche de collaboration entre les intervenants politiques, les experts de l'administration, la population et les autres acteurs locaux. Ce qui est recherché, c'est l'équilibre entre les perceptions des citoyens du quartier et les professionnels de l'administration qui doivent intervenir sur le territoire.

L'élaboration du plan de quartier demeure toujours la responsabilité de la Ville. Cependant, le forum pour le faire évoluer est le conseil de quartier en tant qu'entité de consultation qui fait le pont entre la fonction publique, les élus et les citoyens.

### *Les résultats et les avantages d'une telle démarche*

L'expérience de cette démarche mise en place depuis 1992 nous permet d'en souligner les caractéristiques et avantages qui suivent.

#### *Un processus démocratique :*

toutes les étapes du cheminement font l'objet de consultation publique; les citoyens peuvent participer à la répartition du budget disponible pour le quartier, soit un montant de 900 000 \$ par trois ans alloué spécialement aux conseils de quartier.

#### *Une approche flexible :*

la méthode s'adapte d'un quartier à l'autre.

#### *Une démarche d'appropriation par les citoyens et de collaboration avec la Ville :*

les citoyens et les citoyennes s'approprient leur quartier et connaissent les forces et les faiblesses de celui-ci; ils collaborent avec la Ville à établir des priorités d'action, développent leur sentiment d'appartenance et s'approprient la ville, en participant à la réalisation à court terme de projets concrets;

la Ville devient un acteur qui soutient et qui gère selon les attentes de la population; la population établit un lien direct avec les élus pendant le processus et tout au long du suivi; une façon de faire est établie, laquelle crée une pression très grande sur les élus et les fonctionnaires de la Ville pour que le plan d'action soit suivi et respecté.

#### *Des outils de planification et d'action, caractérisés par la participation et la transparence :*

le plan directeur de quartier est devenu un outil de planification efficace qui favorise la cohésion sociale, développe le sentiment d'appartenance et une vision commune;

le tableau de bord, ou plan d'action, permet à tous les acteurs de connaître l'état d'avancement des interventions dans un quartier; le suivi du plan d'action est garant du succès de la démarche.■

## Membres du conseil d'administration

<b>Président :</b>	Sylvain Ducas	Ville de Montréal
<b>Vice-président :</b>	Jacques Faguy	Ville de Québec
<b>Trésorier :</b>	Benoît Malette	Ville de Montréal
<b>Communications :</b>	Denis Chabot	Ville de Montréal
<b>Administrateurs :</b>	Denis Marchand	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
	Mario St-Jean	Ville de Montréal
	Julie Tremblay	Ville de Lévis

# AUAMQ

Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec  
case postale 1283, succursale Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3K5